

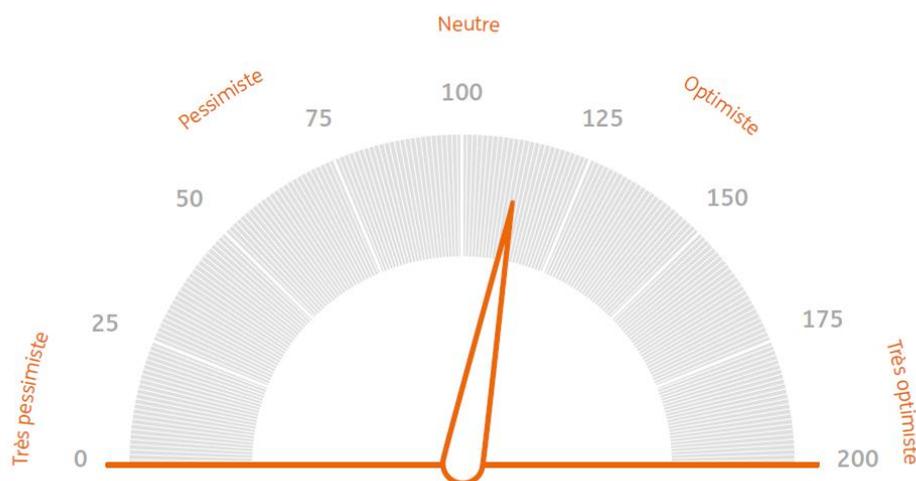
COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles • Le 15 mai 2018

Analyse de Peter Vanden Houte, Chief Economist ING Belgique

L'investisseur belge pense à sa pension

Le Baromètre des Investisseurs mesure chaque mois la confiance des investisseurs particuliers belges. En d'autres termes, il exprime le « sentiment des investisseurs ». Cette enquête, menée par Kantar TNS, est une initiative d'ING en collaboration avec l'Université de Gand et les quotidiens L'Echo et De Tijd. L'enquête se déroule en ligne.



En avril, le Baromètre des Investisseurs d'ING indique de nouveau un environnement plus favorable à l'investissement que la normale. C'est le 18^{ème} mois consécutif. La majorité des investisseurs sont convaincus que leur pension légale ne suffira pas pour réaliser tous leurs projets, chacun s'accorde à dire que l'épargne à long terme est à conseiller. Près de $\frac{3}{4}$ des investisseurs ont recours à l'épargne-pension et sa réduction d'impôts. Même si beaucoup de jeunes n'y pensent pas encore.

Le Baromètre des Investisseurs d'ING se situe au-dessus du niveau neutre des 100 points pour le 18^e mois consécutif. Après avoir levé le pied pendant 2 mois, en avril, il a enregistré une légère hausse. Il est passé de 110 à 112 points : l'investisseur belge continue ainsi à afficher un certain optimisme vis-à-vis des marchés financiers. Les perspectives boursières restent modérément positives. Pour 35 % des investisseurs, la bourse aura une tendance à la hausse dans les 3 mois à venir. Même si 21 % des personnes interrogées prévoient que les cours des actions vont diminuer. Malgré les faibles taux, l'enthousiasme pour les investissements en obligations a légèrement progressé. 23 % des investisseurs belges estiment que c'est le moment d'acheter des obligations. Ils n'étaient que 16 % en mars. Cela

n'empêche pas 28 % d'entre eux de ne pas vouloir en entendre parler. L'investissement en actions, risquées (27 %) ou moins risquées (32 %), compte plus de défenseurs. Mais le Belge ne se fait pas d'illusions sur les rendements à long terme : 69 % pensent que le rendement annuel, d'un investissement en actions, ne dépassera pas 5 % sur les 10 prochaines années.

Épargne-pension

Un faible rendement à long terme n'est bien sûr pas une bonne nouvelle pour celui qui veut mettre de l'argent de côté pour sa pension. 57 % des Belges trouvent normal que le revenu d'un pensionné soit légèrement inférieur à celui durant sa vie active. 19 % ne le pensent pas. Les néerlandophones trouvent cela un peu plus normal (62 % normal, 16 % pas normal) que les francophones (44 % normal, 26 % pas normal). La majorité des investisseurs (46 %) sont convaincus que leur pension légale ne suffira pas, pour mener une vie rêvée, une fois à la retraite. 31 % pensent que ce sera le cas. Rien d'étonnant que 66 % des investisseurs belges déclarent épargner spécifiquement pour leurs vieux jours. Seulement 11 % ne le font pas.

Près de ¾ des investisseurs économisent pour leur retraite ou l'ont fait dans le passé. 82 % pensent qu'il est important de constituer une épargne complémentaire via l'épargne-pension fiscalement déductible. Mais 22 % ne recourent pas à cette formule : les jeunes investisseurs en particulier. Même s'ils ont l'horizon d'investissement le plus long. Pour les moins de 35 ans, le pourcentage de participation n'est que de 55 %.

Pour 89 % des personnes interrogées, il est important de ne jamais dépendre financièrement des enfants ou de la famille. Pour 82 %, c'est évident, il faut se constituer une poire pour la soif pour pouvoir vraiment profiter de sa pension. En outre, 61 % des Belges veulent pouvoir aider leurs enfants ou proches à acheter un logement. Pour y arriver, l'épargne à long terme est incontournable, particulièrement dans la perspective actuelle de faibles rendements financiers.

Communiqué de presse également paru sur ing.be

Pour de plus amples informations : Service de presse : + 32 2 547 24 84, pressoffice@ing.be
Peter Vanden Houte, Chief Economist: +32 2 547 80 09,
peter.vandenhoute@ing.com

ING Belgique SA - Siège social : avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles - TVA BE 0403 200 393 – RPM Bruxelles
Tél. + 32 2 547 21 11 – BIC BBRUBEBB - www.ing.be - IBAN : BE45 3109 1560 2789
Courtier en assurances inscrit à la FSMA sous le numéro de code 12381A.
